

Des hommes à l'office, pour accueillir les plus petits à la table de Notre Seigneur

A partir de son expérience dont elle a compris le sens à la lumière de la Bible, l'auteur déchiffre comment le lien entre les générations s'accomplit par la parole que les grands y adressent aux petits. Cette parole des grands leur permet de supporter le poids du réel. C'est la présence des petits circulant en liberté qui justifie, en effet, les grands. Mais ceux-ci ne le sont légitimement que s'ils ne prennent pas la place du Père des cieux et établissent les petits en souveraineté et humanité. Les femmes, n'étant pas les plus puissantes, ne sauraient représenter ces grands parmi les plus grands qui ont pour tâche de rappeler à l'ordre de la parole. Les femmes demeurent au rang des petits. Aussi est-ce parmi les grands que l'église choisit judicieusement ses ministres. Ils sont aujourd'hui masculins.

"... il marchera par devant, sous le regard de Dieu, avec l'Esprit et la puissance d'Élie, pour ramener le cœur des pères vers leurs enfants..."
(Luc, 1, 17).

Je suis née entre le feu et la glace : issue de lignées de *grands*, exerçant traditionnellement le *pouvoir*, j'ai été éduquée selon la coutume en vigueur dans ma famille. Étant fille, je devais intégrer

les dispositifs permettant de conserver le *pouvoir* au sein de ma parenté, afin qu'une fois adulte, je les mette en œuvre et les transmette à mon tour à mes propres enfants. Selon ces dispositifs, les femmes sont assignées, non pas à des carrières propres, mais aux places et rôles d'épouse, de mère et d'éducatrice : maîtresses de maison, nous sommes tenues à enfanter, afin d'assurer la pérennité du nom certes, mais aussi pour élever nos garçons à la *res publica* pendant que leurs pères, à l'extérieur, gèrent leurs affaires.

I

Une histoire singulière

Cependant, l'éducation que j'ai reçue s'est soldée par le rejet des hautes fonctions, et par des mésententes au sein et entre les générations. Face à ces malheurs, et à la souffrance qui en résultait, je me suis interrogée sur ce qui m'avait été transmis, ainsi que sur la manière dont cela m'avait été transmis ; force me fut alors de voir que mes éducateurs n'avaient tenu compte ni du véritable objet de la transmission - à savoir *la vie*, et non le *pouvoir* - ni des lois nouant les rapports de générations, ni des aspirations propres à chacun.

Ayant ainsi déchiffré au sein de mon histoire l'énigme d'une transmission dévoyée, quelle ne fut ma surprise de la retrouver chiffrée, à dimension universelle, dans la langue des figures bibliques. Je disposais dès lors d'un trésor ; j'en usais donc pour m'interroger davantage : Qu'est-ce qui conduisit mes pères à déserrer leur table, assignant ainsi leurs femmes (épouse et filles) à résidence ? Où se trouve donc cet amour paternel - libérateur, suscitant et la vie, et des frères aimables et aimants - s'il ne se tient pas dans la maison familiale ? Qui sera notre défenseur, à nous, les *plus petits*, les laissés pour compte, les sans-voix, les enfants restés en souffrance dans le procès des générations ? Et surtout, comment sortir de l'infamale spirale de mort causée par des pères qui se dépensent sans compter pour leurs affaires, mais qui enchaînent par leur absence et leur silence, leur propre parenté à leur maison, sans espoir de délivrance ? Je n'eus qu'à puiser parmi les joyaux de la Bible pour trouver réponse à ces questions.

II

La méconnaissance de l'ordre de la parole : l'avortement du dispositif de la génération

Ainsi adossée aux Écritures, et à la dimension universelle de mon histoire personnelle, je me suis parfois trouvée à prendre la défense de petits sans voix face à des pères¹ boulimiques, “grandes gueules” ou parlants totalitaires, tous *grands* qui usent de leur autorité et de la parole pour confisquer la vie des plus petits à leur profit ; car ces pères usurpateurs incarnent à leur insu l'Accusateur² au procès des générations, Accusateur qui porte alors, et pour ma plus grande honte, un visage d'homme³... un visage d'homme aimé. Sous le blâme, les meilleurs d'entre eux disent : je ne savais pas. Ils ne savent pas... Seigneur, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font... (Luc 23, 34). Car les pères ne savent pas qu'en refusant la parole à un *plus petit*, ils massacrent le *lien de confiance* qui *seul* a le pouvoir de lier les générations entre elles, qui *seul* a le pouvoir d'allier les membres d'une génération entre eux. Ils ne savent plus - mais comment ont-ils pu à ce point oublier qu'ils ont été eux-mêmes petits ? - que la vie ne se transmet pas sans la médiation de paroles d'hommes : de paroles de *grands*, désirants, accueillants et reconnaissants, qui articulent de fait une promesse de bienfaits à venir.

En effet, seule la parole donnée par un *grand* peut donner lieu à un *contrat d'alliance* en et entre les générations ; et c'est en s'appuyant

1. J'use ici du mot *pères* au sens large du terme : père charnel, mais aussi intellectuel, spirituel, transférentiel...

2. L'Accusateur est dans la Bible, le rôle qui, dans le procès des générations, fait avorter la naissance, qu'il s'agisse de la génération de l'humanité dans la parole, ou de la génération de la parole dans l'humanité : le rôle de l'Accusateur peut être joué aussi bien par l'oiseau dévorant la semence, dans l'enseignement du Royaume (Mc 4), que par le dragon dans l'Apocalypse (Ap 12), que par des acteurs humains (pharisiens, légistes, scribes, Hérodiens, juifs et apôtres) qui tentent de détourner le Christ de sa mission, ou de le faire périr avant son heure.

3. Pour plus de clarté, j'emploie le mot *homme* pour désigner la personne adulte de sexe masculin, et le mot *humain* pour désigner l'humanité au sens large du terme : homme, femme, adulte ou enfant...

sur elle, que les *petits* peuvent sortir, le moment venu, des esclavages et/ou des pressions injustes auxquels ils ont été soumis. Car de même qu'un contrat permet de remettre à plus tard la réalisation d'un objectif en liant deux parties de force inégale, de même la parole donnée par les *plus grands* aux *plus petits* permet aux *petits* de supporter le poids du réel en attendant le temps de *la liberté*, sans y perdre la *vie*. C'est pour cela que l'Eglise catholique ordonne ses ministres parmi les *grands*.

Cependant les hommes connaissent bien les dispositifs propres à *l'ordre de la parole*, ne serait-ce que sous la forme de la monarchie, ou des contes de chevalerie qui font rêver tant de garçons. En effet, le lien qui co-ordonnait un seigneur ou un roi à son vassal, reposait sur un *contrat de parole* : le seigneur (ou le roi) confiait un pouvoir, une charge ou un bien à un vassal qui en tirait des ressources de vie pour lui-même et sa maison, mais qui devait en contre-partie, les faire fructifier au profit du royaume. Le rapport de ce dispositif fut tel - les échanges politiques, commerciaux, culturels se sont développés en s'appuyant sur le crédit que l'on pouvait accorder à la parole du seigneur et de son roi - qu'il a soutenu, tant bien que mal, mais pendant des siècles, le régime socio-politique du royaume de France.

Cependant ce système avait son continent noir : il reposait sur la condition servile d'une partie de la population. En effet, les hommes libres pouvaient posséder des serfs qui, n'ayant pas ou peu de droits, étaient par conséquent enchaînés sans recours au maître ou à la maison dans laquelle ils étaient nés. Le serf n'avait qu'un moyen d'acquérir *la liberté* : le rachat ; mais l'affranchissement d'un serf était chose rare, parce que n'étant pas ou peu payé, il ne possédait ni de quoi se racheter, ni de quoi racheter sa famille. Le serf dont le maître était impitoyable pouvait donc tout au plus espérer sauver sa vie en étant racheté par un autre maître ayant du cœur.

En outre, le régime monarchique a donné lieu à des effets pervers, car certains des vassaux s'appuyaient pour exercer leur charge, non sur l'intérêt du royaume, mais sur l'attrait que le *pouvoir*, ou l'accumulation des richesses, exerce sur l'humanité : d'homme libre, le vassal devenait ainsi esclave, vendu à sa propre ambition par son désir pervers ; et il siégeait alors non plus à sa table, mais à celle de traîtres rassemblés pour faire périr l'épouse et le fils de son roi, afin d'asseoir

sa propre descendance à la place de l'héritier légitime. Or l'ordre de la parole, tel qu'il fut articulé sous la monarchie, s'appuie sur le modèle sémitique du seigneur, du roi ou du maître ayant pour servir sa maison ou son royaume des fils, et des esclaves sur lesquels il a droit de vie et de mort. Aussi les effets pervers inhérents à la monarchie étaient-ils déjà présents à l'époque du Christ : bien des seigneurs avaient vu des traîtres assassiner leurs fils uniques, pour prendre leurs places.

III

Un ordre pour une génération d'humains libres

On le voit, le bien-fondé de l'institution et de la tradition tient aux hommes, dont la vérité du désir et de la parole compte en premier chef. Or, aussi paradoxal que cela apparaisse, les Écritures, Jésus et l'Église se réfèrent à *l'ordre de la parole* précisément parce qu'il est sujet à caution : en effet, de même que l'on reconnaît l'arbre à ses fruits, de même la présence de *petits* circulant librement dans le royaume, témoigne de la justice des *grands*. Et de même que la montée des héritiers légitimes sur le trône paternel manifeste la vérité du rapport d'allégeance des vassaux à leurs rois, de même, l'accès des *petits*, les *filis du Seigneur* - fils de l'un et l'autre sexe⁴ - à la souveraineté, témoigne de la vérité du rapport de "sous-mission" des *plus grands* à leur Seigneur. Quant aux usurpateurs, ceux qui ourdissent la mort des fils, toute *puissance* leur est retirée par le fait même que, craignant d'être découverts - et d'être alors "grillés"⁵ - ils désertent la table de leur maison et manquent ainsi à leur place.

4. Selon la formule juridique antique: *filius utriusque sexus*. Au sein de la logique du royaume, la filiation pose le rapport de génération : en Dieu, c'est la relation de parole père/fils qui se trouve articulée, et non le rapport sexuel ; dans ce domaine, de même qu'il n'y a que des fils - de l'un et l'autre sexe - de même il n'y a que des pères, de l'un et l'autre sexe. Je rappelle en outre que, dans la Bible, les commencements et l'origine sont distincts : en effet, si Dieu se tient à l'origine de la vie, la parole donnée par un homme (qui engendre) à une femme (qui enfante) se trouve à ses commencements.

5. L'humanité aux prises avec l'usurpation et l'imposture se retrouve au feu, aussi bien dans les textes bibliques (Mt 18, 8-9 ; 25, 41), que dans les contes (Blanche-Neige, Conte du Genévrier... voir les **Contes** de GRIMM).

Saint Paul fut, pour un temps, de ces usurpateurs meurtriers (Gal 1,13-14). Parce qu'il a été atteint de plein fouet par le dévoilement de la transmission, il revient plus que tout autre sur *l'ordre de la parole* : il y noue tant le rachat de l'humanité par le Fils Unique du Seigneur, que la grâce qui nous fut accordée alors que nous étions condamnés à mort. Car si le Christ est venu, c'est afin de nous racheter, et s'il a fallu nous racheter, c'est que nous étions tenus sous le joug mortel de l'esclavage par la faute des pères. Or ce n'est pas pour l'enchaîner à un autre maître que le Fils Légitime a racheté l'humanité, mais pour lui rendre la *vie*, la *liberté*, la parole et son véritable statut : celui d'épouse ou de fils adoptif⁶ du Seigneur, d'invité permanent à la table royale, de participant à la fonction paternelle, et d'héritier.

Car seuls les héritiers peuvent à leur tour être donateurs de *vie*, parce que, ayant été affranchis de la mort, *ils croient* que celui qui est à l'origine de la grâce, le Père, ne désire rien d'autre que la donner en abondance ; alors devenus *frères* du Fils Unique - frères de l'un et l'autre sexe - ils sont élevés au statut de témoin de la présence du Christ-Roi au monde. Mais que ces frères adoptifs prétendent à un autre statut, et les voilà usurpateurs ! Or rien n'est plus à craindre au royaume des frères qu'un retour aux pères et à leur faute (Exode 20, 4-8). En effet, il suffit que quelques-uns parmi les *grands* se fassent des idoles, des images de Dieu, pour que le corps fraternel soumis à leur autorité vole en éclat, et que l'universalité du nom du Père soit confisquée au profit d'idéologies sectaires qui massacrent à tour de bras⁷. La faute des pères est à craindre parce qu'elle cause, avec la complicité du mensonge, l'esclavage et la mort. En effet, prenant le Dieu-de-vie pour ces *grands* massacrants - alors élevés au statut de Moloch ou d'ogre tout-puissant, dévorateurs de chair fraîche - les plus petits se retrouvent enchaînés à l'autel du sacrifice pour tenter de le restaurer ;

6. De fils libre, parlant et vivant, et non de "fils à papa" enchaîné, tremblant et muet, à la maison de son père.

7. Et ceci au nom d'une normativité déguisée en raison d'État ; le *souverain bien* sera d'ailleurs la raison alléguée pour justifier l'assassinat du Christ, le masque dissimulant, mal, l'ambition, la jalousie meurtrière et la prétention usurpatrice du magistère d'alors envers le Fils Légitime.

jusqu'au moment où ils livrent à Dieu, non pas le cœur miséricordieux qu'il aime, mais ce qu'il abhorre : la chair vive des autres et/ou la leur⁸. La faute des pères est à craindre par-dessus tout parce qu'elle signe la fin d'une génération⁹.

VI

Hommes et femmes, alliés pour la vie

"Cédez devant la prétention que vous apportent vos places et rôles publics", sera du coup le mot d'ordre adressé à tous les fils adoptifs de la maison du Seigneur. Cédez sur votre jouissance, vous qui occupez une place capitale, un rôle de chef de famille, et *a fortiori*, la position de ministre. Cédez le pas devant vos ambitions, non par ascèse ou mortification en vue de la perfection selon la loi, mais, parce que pour être des *grands*, vous n'en êtes pas moins des fils dans une maison, des vassaux dans un royaume qui ne vous appartient pas. Car si le Seigneur du Royaume, le Père des cieux vous a donné des *petits*, c'est pour que vous les établissiez en souveraineté et en humanité, et non pour que vous preniez sa place ou la leur ; or c'est en étant présents à votre table avec votre épouse, et non en exerçant le *pouvoir*, que vous participez à leur engendrement.

En effet, le Christ est un Roi chroniquement pris au dépourvu ; c'est pourquoi il compte sur tous les *plus grands* pour dresser sa table, pour nourrir, désaltérer, vêtir, accueillir et visiter les plus *petits*, ces plus petits qui le représentent en son absence (Mt 25, 34-40). Cependant, les *ministres* que l'Église catholique ordonne officiellement pour s'occuper de ces petits sont des hommes, et non des femmes. Cela revient-il

8. C'est ce qui est arrivé à saint Paul - qui a persécuté à mort les premiers chrétiens - et, sans doute, ce qui est arrivé à Judas qui, après avoir livré le Christ à ses meurtriers, s'est suicidé. "L'heure vient où celui qui vous fera périr croira présenter un sacrifice à Dieu. Ils agiront ainsi pour n'avoir connu ni le père, ni moi" (Jn 16, 2-3).

9. Si les chrétiens désertent actuellement l'Eglise, c'est non seulement à cause des idéologies qui y circulent, mais aussi à cause de la prétention démesurée et ahurissante d'un certain nombre de ses membres - dont certains n'hésitent d'ailleurs pas à se faire appeler "père".

à dire qu'il est impossible ou interdit aux femmes d'œuvrer dans la maison du Seigneur ? Non, loin s'en faut ; d'ailleurs, nous, les femmes, ne nous retrouvons-nous pas plus souvent qu'à notre tour à l'office ? En vérité, je trouve quant à moi, que les hommes manquent plutôt cruellement à cette place ! Mais, n'étant généralement pas *les plus puissantes* au regard de la loi du plus fort, comment pourrions-nous représenter ces *grands parmi les grands*, ces vassaux autoritaires, fiers officiers ou ministres impérieux qui, renonçant à établir leur propre lignée sur le trône royal, plient la nuque devant leur Seigneur, en signe de sous-mission ?

Car de même que les ministres, tout membres du gouvernement soient-ils, ne sont que des représentants, de même les ministres ecclésiastiques ne sont que des représentants en qui s'articule, non le *pouvoir* selon la *res publica*, mais la *puissance* de la génération. Et si ceux-ci exercent leur "*res ponsabilité*" - c'est-à-dire leur capacité à peser le poids des choses - en siégant dans la pourpre et le velours, c'est pour nous rappeler à l'ordre... à *l'ordre de la parole*. Nous les *grands*, les fils du royaume, hommes et femmes, nous avons à nous parler, nous avons à "co-res-pondre", afin que les *petits*, voyant et entendant la promesse de vie et de *liberté* enchâssée au cœur de nos paroles, puissent se soutenir de notre alliance.

Et si la parole échangée entre homme et femme est un signe solide auquel les *plus petits* peuvent tenir fermement, c'est parce que nous sommes, nous les femmes, les premières au rang des *plus petits*, par rapport aux hommes, les *plus grands* au regard de la loi du plus fort¹⁰. Et étant les premières au rang des *plus petits*, nous sommes

10. En Eph 5, 21-28, saint Paul emploie la figure de la ré-génération pour parler de l'alliance entre les sexes : dans son optique, est mari pour une femme celui qui se comporte envers elle en donateur de vie (et non celui qui, même s'il en porte le titre, la traite en esclave). La sous-mission entre homme et femme relève donc de la structure d'accueil constituée en vue de la venue d'un troisième. En effet, il ne faut pas oublier que Paul eut pour souci constant la formation du corps fraternel ; aussi concevra-t-il le rapport homme-femme - s'il y circule le signe de l'amour, à savoir la liberté assise sur la foi en la parole donnée - comme un espace de génération équivalent au champ libre donné par le Christ à son Eglise.

les premiers témoins de l'actualité de la grâce royale et de la réalité de la parole libératrice, aux yeux de nos *petits* : lorsque délivrées de l'assignation à résidence par la *présence librement consentie des hommes* dans la maison du Seigneur - présence réelle, présence à l'*office*, pour nourrir du pain de la parole, désaltérer du vin de la *liberté* et reconnaître ainsi ces *petits* que nous avons enfantés pour la vie - nous pouvons enfin, pleines de confiance, sortir souverainement de la maison, afin de gagner quelque repos.

Michèle ROSSET

ÉTVDES

Septembre 1995

Azadeh KIAN

Clercs modernistes en Iran

Ivan DJURIC

Russie et Slaves du Sud

Jean-Pierre JOSSUA

Yves Congar : un portrait

Jean RIGAL

Communauté et autorité dans l'Église

Jérôme BELLION-JOURDAN

Jeunes musulmans en France

André DAVID

Un dialogue entre Valéry et Descartes

Études : 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Le numéro : 55 F (Etranger : 62 F)